

4 juin 1980 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. Valéry Giscard d'Estaing à M. Pierre Mauroy, Président du Conseil régional, sur la reconversion et le développement industriels de la région Nord-Pas-de-Calais, Paris, Palais de l'Élysée, le mercredi 4 juin 1980

Monsieur le président,

- Vous avez appelé mon attention sur la situation économique du Nord - Pas-de-Calais `région` et sur les moyens mis en_oeuvre pour assurer la conversion industrielle de la région.

- En-particulier, vous soulignez l'intérêt de certains mécanismes d'aide à l'investissement industriel mis en_place dans le grand Sud-Ouest. Vous citez l'exemple de l'implantation d'une usine de matériel électronique à Bayonne, qui a été rendue possible grâce-à l'intervention d'une société de financement, filiale d'une grande entreprise publique.

- J'ai demandé au délégué à l'aménagement du territoire `André CHADEAU` de procéder, sous l'autorité du Premier ministre, à l'examen technique des propositions que vous faites. Je voudrais pour ma part faire deux observations.

- La première est le rappel d'une réalité : la situation économique des grandes régions françaises est profondément différente, pour des raisons qu'expliquent l'histoire et la géographie, autant que la conjoncture actuelle.

- C'est pourquoi, les méthodes d'intervention mises au_point pour l'une d'elles n'ont pas à être systématiquement appliquées à tout le territoire. A cet égard, la situation du grand Sud-Ouest, région qui reste peu industrialisée, et qui a longtemps souffert de son éloignement géographique, n'est pas comparable à celle du Nord - Pas-de-Calais, placée au-coeur de l'Europe industrielle, dont elle partage aujourd'hui les difficultés d'adaptation.\

J'observe ensuite que les dispositions prises par le Gouvernement dans la période récente en_faveur du Nord - Pas-de-Calais ont fait la preuve de leur efficacité.

- L'intervention massive du fonds spécial d'adaptation industrielle, qui ne s'applique pas à l'Aquitaine, et les diverses aides de l'Etat au développement régional, ont permis de financer en 1979 des investissements industriels créateurs de 12000 emplois `nombre`. Cet effort sera poursuivi.

- De même, dans l'esprit de ce que vous proposez, une société financière, filiale des Charbonnages de France, a été habilitée à prendre des participations dans des entreprises industrielles, et à leur délivrer des prêts bonifiés.

- Le Gouvernement vient d'autoriser cet organisme à augmenter son capital de 40 millions de francs pour lui permettre d'adapter son action à l'ampleur des besoins régionaux.

- J'aurai prochainement l'occasion de rappeler, ainsi que vous le faites, l'importance nationale de l'effort de conversion et de développement industriels engagé dans le Nord - Pas-de-Calais, et qui doit se poursuivre dans-le-cadre d'un dialogue organisé et réfléchi avec les instances régionales.

- Je veillerai à l'application concrète des décisions prises par le Gouvernement en_faveur de la région Nord - Pas-de-Calais, dont je connais le rôle décisif qu'elle a joué, et qu'elle doit continuer de jouer dans le développement industriel de la France.

- Je vous prie de croire, monsieur le président, à l'assurance de ma considération distinguée.\